

Béatrice LUGAGNE DELPON

Atelier pour « commençant et recommençant »

Entrer dans le questionnement philosophique

P00V (25h) • Jeudi de 10h à 12h30

du 11 octobre au 20 décembre

Cet atelier veut honorer une demande de philosophie s'exprimant en dehors des cursus scolaires et universitaires habituels. Il s'adresse à quiconque désire entrer ou ré-entrer dans la pratique du questionnement philosophique à travers l'étude et l'analyse de textes de grands auteurs.

À chaque séance, après un temps d'enseignement permettant l'appropriation d'outils conceptuels de lecture méthodique et d'analyse d'un texte, des échanges permettront d'expérimenter en groupe le déploiement d'une « réflexion dialoguée ».

Il s'agira de dégager ensemble des problèmes philosophiques et de se laisser saisir par les grandes questions universelles autour des thèmes classiques jalonnant l'histoire de la pensée (la vérité, la liberté, la justice, le droit, l'éthique, le bonheur, la technique, l'art, etc).

À partir de la question initiale : *Pourquoi philosopher ?*, les lectures issues de textes philosophiques fondamentaux comme *La République* de Platon, *L'Éthique à Nicomaque* d'Aristote, la *Correspondance avec Élisabeth* de Descartes, *La religion dans les limites de la simple raison* de Kant, *Le Gai savoir* de Nietzsche ou *Totalité et infini* de Lévinas, pour ne citer qu'eux, serviront à l'élaboration des axes fondamentaux de la discussion..

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 243 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.